



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE                    **FR4112014**  
APPELLATION DU SITE                    **Marais d'Ippling**

### TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
A	FR4112014

#### 1.3 Appellation du site

Marais d'Ippling

#### 1.4 Date de la première compilation

23/10/2018

#### 1.5 Date d'actualisation

#### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

### Explication(s) :

site créé suite à  
la scission du  
site FR4110062  
"Zones Humides  
de Moselle"

## 2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** :6.46188°      **Latitude** :49.11429°

### 2.2 Superficie

54.62 ha

### 2.3 Superficie marine

0 %

### 2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR41	41	Lorraine

### 2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
57	Moselle	100

### 2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
57348	IPPLING	Oui
57631	SARREGUEMINES	Oui
57752	WOUSTVILLER	Oui

### 2.8 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

## 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

#### Liste des habitats génériques

Aucune information disponible

#### Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

#### PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

#### NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

#### Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

#### Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

#### Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D		A B C	
						Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A229	<a href="#">Alcedo atthis</a>			r	1	1	p	P	DD	D			
B	A338	<a href="#">Lanius collurio</a>			r	1	1	p	P	DD	D			
B	A028	<a href="#">Ardea cinerea</a>			p	1	1	i	P	DD	D			
B	A053	<a href="#">Anas platyrhynchos</a>			r	2	2	p	P	DD	D			
B	A074	<a href="#">Milvus milvus</a>			p	1	1	p	P	DD	D			

#### Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

#### S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

#### NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

#### Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

#### Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

#### Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

#### Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories				
					Min	Max			IV	V	A	B	C	D	E
B		<a href="#">Accipiter gentilis</a>			1		i	P					X		
B		<a href="#">Acrocephalus palustris</a>			1		i	P					X		
B		<a href="#">Emberiza citrinella</a>			1		i	P			X		X		

#### Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

#### Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

#### S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

#### NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

#### Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

#### Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

#### Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

#### A:

liste rouge nationale ;

#### B:

espèce endémique ;

#### C:

conventions internationales ;

#### D:

autres raisons;

#### E:

liste nationale SCAP.

## 4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 4.1 Caractère général du site

<b>Classe d'habitat</b>	<b>Pourcentage de couverture</b>
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	28%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	40%
N14 : Prairies améliorées	3%
N15 : Autres terres arables	2%
N16 : Forêts caducifoliées	13%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	9%
<b>Pourcentage de couverture totale des habitats</b>	<b>100%</b>

#### **Autres caractéristiques du site**

Sol constitué de marnes, recouvertes de limons sur la limite de crête. La tourbière est formée par la résurgence d'une source artésienne en un point du site.

Cette ZPS est issue de la scission de la ZPS "Zones Humides de Moselle".

#### **4.2 Qualité et importance**

Ensemble de marais-tourbière alcaline au sein d'un ensemble marécageux d'une richesse exceptionnelle.

#### **4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site**

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

<b>Incidences négatives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A02	Modification des pratiques culturelles (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes...)		I

<b>Incidences positives</b>				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

**Importance**

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

**Pollution**

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

**Intérieur / Extérieur**

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

**4.4 Régime de propriété**

Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------------

**4.5 Documentation**

**4.5.1 Documentation sur le site**

**4.5.2 Autre bibliographie relative au site**

CSL (décembre 2000) - Document d'Objectifs du site Natura 2000 du marais d'Ippling (ZSC)

**4.5.3 Site internet du site**

Pas de données

**5. STATUT DE PROTECTION DU SITE**

[Retour haut](#)

**5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional**

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
------	-------------	---------------------------

**5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites**

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

**6. GESTION DU SITE**

[Retour haut](#)

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

## 6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input type="checkbox"/>	Oui
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.
<input checked="" type="checkbox"/>	Non

## 6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectif des marais de d'Ipping (ZSC), réalisé par le Conservatoire des Sites Lorrains dans sa mission d'opérateur local, ont été achevés respectivement en novembre et décembre 2000.

La protection de la tourbière alcaline dite "tourbière d'Ipping" est effective depuis 1989 grâce à l'acquisition de 3,6 ha de parcelles privées par le Conservatoire des Sites Lorrains. En 1995, de nouvelles acquisitions de prairies humides à molinie et de roselières ont été réalisées pour 4 ha complémentaires. Des travaux de gestion biologique ont été conduits depuis 1991 dans la tourbière permettant de stopper sa colonisation par les aulnes. D'autre part, différents travaux de fauche ont été réalisés pour favoriser le développement des habitats et des espèces rares et spécialisés de la tourbière. Le plan de gestion a été mis à jour en 2001 et a intégré les objectifs du document d'objectifs. Un contrat Natura 2000 signé en 2003 entre le CSL et l'Etat a permis de sécuriser la réalisation de ces travaux jusqu'en 2008.

## 7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/ème

Source :

Détails :